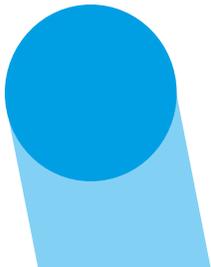




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION





ÉDITO

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département doit être au plus près de la population réunionnaise et des territoires. C'est tout le sens de l'engagement de la collectivité départementale en 2019. Sur la base d'un projet de proximité et de cohérence, nous avons su bâtir, avec l'ensemble des communes et des acteurs de l'île, une politique de solidarité renouvelée mettant le développement territorial et l'épanouissement humain au cœur de l'action publique départementale.

Avec la validation des orientations stratégiques du plan sénior à savoir mieux informer les personnes âgées, leur entourage et favoriser l'accès aux droits, soutenir la participation financière à la vie sociale et l'engagement citoyen, prévenir la perte d'autonomie et permettre à chacun de continuer à vivre chez soi et offrir des solutions d'hébergement diversifiées et de qualité ; l'ouverture de la première Maison d'accueillants familiaux (MAF) et la validation d'autres projets pour des ouvertures en 2020, le Département a réaffirmé sa solidarité envers nos aînés, particulièrement les plus vulnérables. La Collectivité s'est également inscrite dans une démarche d'innovation économique et sociale en portant l'ambition de soutenir et de structurer le secteur de la silver economy, porteuse d'emploi et d'avenir pour notre territoire et pour nos personnes âgées.

L'approbation du plan agripéi 2030 a été l'occasion, pour la collectivité départementale, de définir la trajectoire du développement de l'agriculture réunionnaise pour la prochaine décennie. Le Département, chef de file de la politique agricole, accompagnera la transformation du monde agricole réunionnais au titre de ses compétences et de sa capacité à mobiliser les forces vives de l'agriculture réunionnaise, afin de préserver ce pan économique majeur de notre île tout en permettant sa diversification, et son adaptation aux réalités ainsi qu'aux défis contemporains (réchauffement climatique, disponibilité du foncier, autonomie alimentaire, ambition de la bio-production, etc.).

L'année 2019 a été aussi marquée par la signature de l'avenant 1 à la stratégie pauvreté par la pleine mise en œuvre du plan pauvreté porté par l'État et qui a permis à notre collectivité de s'inscrire dans une intervention accentuée en direction des jeunes de l'ASE, de renforcer les compétences des travailleurs sociaux, de développer le service public de l'insertion, de renforcer le soutien à la parentalité, de lutter contre le décrochage scolaire de fluidifier le parcours résidentiel logement et de mieux accompagner l'aide alimentaire chez les plus démunis.

Sur le plan sportif et culturel, l'année 2019 restera l'année de la belle moisson réunionnaise aux Jeux des Iles de l'océan Indien, à Maurice, avec le soutien du Département, ainsi que celle de la commémoration des 170 ans de l'abolition de l'esclavage. Le 20 décembre 2019 a ainsi clôturé une très belle année de célébration marquée par le classement du Domaine de Villèle au titre des Monuments Historiques et l'ouverture prochaine du chantier de transformation de son musée en « Musée de l'habitation et de l'esclavage ».

Cette année 2019 a été surtout marquée par l'obtention, après un combat de haute lutte, de la recentralisation du RSA, mettant fin à une revendication portée par la Collectivité depuis 15 ans et près d'un milliard d'euros d'allocations non compensées. Ce manque à gagner ne doit pas occulter l'avancée décisive et historique que constitue cette recentralisation, permettant à notre collectivité de regarder l'avenir plus sereinement tout en dégagant des marges de manœuvre nouvelles pour nos politiques publiques de solidarité, d'investissement et d'insertion.

Des politiques publiques qui se veulent être transparentes et exemplaires, conformément aux engagements pris à l'issue de la crise sociale de fin 2018, et qui se traduisent par l'élaboration exhaustive du présent rapport d'activité.

SOMMAIRE



Les temps forts de 2019	4-5
Le Département de la Réunion en bref	6
L'assemblée départementale	7



Favoriser l'épanouissement humain	19
L'éducation des collégiens et des étudiants	20-21
La culture et le sport	22-23
L'habitat	24



La direction générale des services	8
La mission Europe	9
La mission Coopération Internationale	10
La mission Pilotage, Performance et Modernisation	11
Les Affaires Juridiques et Assemblées	12
L'Antenne de Paris	12



Développer le territoire	25
L'agriculture, l'eau et l'environnement	26-27
Les routes	28
Les bâtiments et espaces publics	29
L'insertion par l'activité économique	30
Le tourisme	31



Renforcer les solidarités	13
L'autonomie des personnes âgées et handicapées	14
La protection de l'enfance	15
L'accompagnement social et la jeunesse	16-17
Les territoires	18



Les services ressources	32
Les ressources humaines	33
L'informatique	34
La commande publique	35
Les moyens généraux	36
Les finances	37

LES TEMPS FORTS 2019

JANVIER



Voeux du Président
aux agents

FÉVRIER



Finale du Challenge des
Créateurs 2018



Salon International de
l'Agriculture « Village
Réunion »

MARS



Action du collège Simon
Lucas autour de la journée
internationale des droits
des femmes

Création de la SPL
EDDEN



Visite de Christelle
Dubos, Secrétaire d'État
auprès de la Ministre des
Solidarités et de la Santé

AVRIL



Présentation de mesures
de simplification de la
commande publique à
141 entreprises (Journée
du Territoire au MOCA)



Lancement des travaux
de la délégation
interministérielle sur la
recentralisation du RSA

MAI



Remise des médailles
d'honneur du Travail

Participation au
Salon Seniors

JUIN



Signature de l'avenant 1 à
la convention d'appui à la
stratégie de lutte contre la
pauvreté



Valorisation du bois et
protection des milieux
naturels avec l'ONF

JUILLET



Participation au Salon de l'Éducation

AOÛT



Action Parental'Ouest

SEPTEMBRE



Présentation Projet collectif Académie des Dalons Bernica

OCTOBRE



Visite du Président de la République (volet agricole)

NOVEMBRE

50 ans de l'ARAJUFA



Comité National de Suivi des fonds européens à l'Hémicycle

DÉCEMBRE



Gran 20 désanm : Clôture des 170 ans de l'abolition de l'esclavage

Boutik Sinoi Lontan

老中國商店

LES BOUTIQUES CHINOISES ANCIENNES



Remise du livre Boutik Sinoi Lontan au consul de Chine



Visite de Sophie Cluzel, Secrétaire d'état aux personnes handicapées

Le SAFTHON pour lutter contre l'alcoolisation fœtale



30 ans du Conseil Départemental des Jeunes



Journée Départementale des Droits de l'Enfant



Recentralisation du RSA instituée par la loi de finances pour 2020

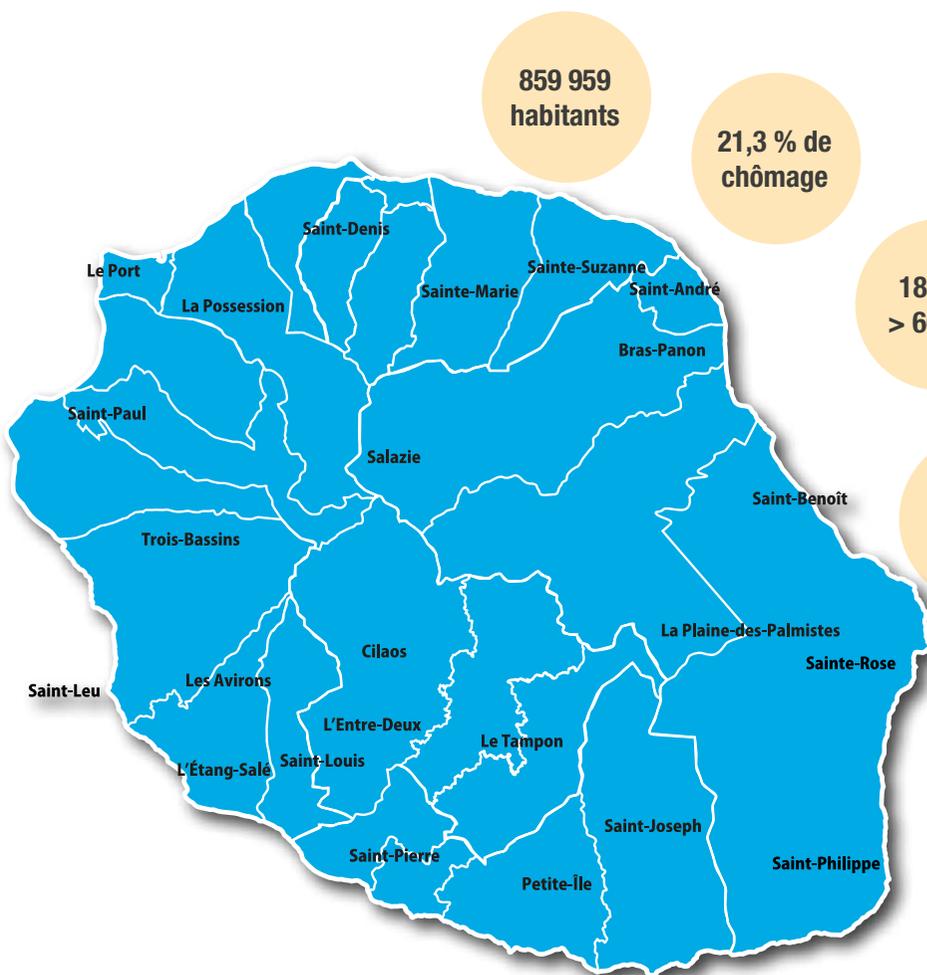
Création du CFA Services à la personne

Jeux des îles de l'Océan Indien 2019

Inauguration des ponts de la RD70 et du Chemin Neuf

Le Département de La Réunion

EN BREF



Jeunesse

- 85 collèges publics et privés ;
- 60 733 collégiens ;
- 10 816 étudiants boursiers.

Insertion

- 100 400 foyers bénéficiaires du RSA ;
- 5 790 foyers bénéficiaires du RSO ;
- 2 962 jeunes accompagnés en insertion professionnelle.

Enfance

- 18 000 familles en consultation médicale sur 45 sites PMI ;
- 2 250 enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance ;
- 847 familles d'accueil.

Habitat

- 4 019 aides du fonds de solidarité pour le logement ;
- 1 487 foyers bénéficiaires de travaux d'amélioration de l'habitat.

Handicap

- 5 137 bénéficiaires de la prestation compensatrice ;
- 1 398 places en établissement.

Seniors

- 17 313 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ;
- 1 744 places en établissement ;
- 700 familles d'accueil.

Culture Sport

- 11 artistes en résidence ;
- 1 centaine d'artistes et associations soutenues ;
- 52 ligues sportives soutenues ;
- 219 sportifs de haut niveau accompagnés.

Économie

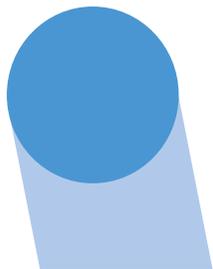
- 109,5 M€ de commande publique engagés ;
- 385,5 M€ de FEADER disponibles sur la période 2014-2020 (taux de programmation : 71 %).

Agriculture-Irrigation

- 50 000 ha de Surface Agricole utile dont 15 000 ha irrigués ;
- 7 000 exploitations, 15 000 emplois.

Environnement

- 722 km de routes départementales (420 km en zone de montagne, 156 radiers) ;
- 95 000 ha d'espaces naturels, 1,4 M de visiteurs/an.



L'assemblée départementale

Le Conseil Départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Les 50 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et soumis à l'avis des commissions sectorielles.

Le Conseil Départemental délibère sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer certaines de ses compétences à la Commission Permanente et à l'exécutif.

L'assemblée a accueilli le 1^{er} avril 2019 un nouveau conseiller départemental, Monsieur **René SOTACA**, en remplacement de Monsieur Maurice GIRONCEL.

En 2019, l'assemblée plénière s'est **réunie 5 fois** et a examiné au total **40 rapports**.

La commission permanente composée du président, de **13 vice-présidents** et de **18 conseillers départementaux** s'est réunie **11 fois** pour l'examen de **387 rapports**.

La Commission d'Appel d'offres et la Commission Consultative des Achats, composées du **président de la CAO**, de **5 conseillers départementaux titulaires** et de **2 suppléants** se sont réunies 20 fois pour l'examen de **208 rapports**.

Les propositions soumises au vote de l'assemblée plénière et de la commission permanente sont examinées au préalable par les commissions sectorielles qui émettent un avis lu en séance.

Ces commissions ont examiné au total **436 rapports** :

- Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et Internationales de la Cohésion Territoriale et de la Modernisation ;

110
RAPPORTS

- Commission de l'Agriculture, de l'Eau, de l'Environnement, de la Ruralité et du Développement des Hauts et des Affaires Européennes ;

85
RAPPORTS

- Commission des Solidarités et de la Cohésion Social ;

59
RAPPORTS

- Commission des Investissements ;

54
RAPPORTS

- Commission de l'Education, de la Culture, du Sport, de la Jeunesse et de la Mobilité ;

59
RAPPORTS

- Commission de l'Insertion ;

64
RAPPORTS

- Commission Conjointe.

2
RAPPORTS

L'ensemble des délibérations prises par l'assemblée plénière et la commission permanente durant l'année 2019 figurent en **annexe 1** ainsi que leur état d'exécution.





LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

L'année 2019 a été marquée par un changement de Directeur Général des Services. M. Michel Courteaud a remplacé M. Pierre Bayle à compter du 1er avril 2019.

La Direction Générale des Services qui a pour principale mission de piloter et coordonner l'ensemble des services Départementaux sous l'autorité de l'exécutif départemental, s'appuie d'une part sur des directions regroupées en 4 pôles : Solidarités, Épanouissement, Développement et Ressources et d'autre part, sur des services qui lui sont directement rattachés : les missions Europe et Pilotage Performance et Modernisation créées en 2019, la mission Coopération Internationale ainsi que la Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées.

L'année 2019 a été caractérisée par une activité soutenue des services qui a permis à l'administration de mettre en œuvre nombre des priorités fixées par l'Autorité Départementale et le projet de mandature.

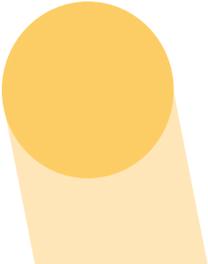
Les résultats atteints en 2019, la richesse et la diversité des interventions départementales se sont pleinement exprimées dans les différents champs d'intervention qu'il s'agisse du développement territorial, de l'accompagnement social et des publics vulnérables ou encore de l'épanouissement humain.

Il pourrait être cité notamment, **l'adoption du plan AGRIPéi 2030, l'adoption et la mise en œuvre de l'avenant n°1 de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, la mise en place de la SPL EDDEN, l'adoption du plan de reboisement 1 million d'arbres ou encore l'adoption des orientations du plan seniors.**

Il convient également de souligner la finalisation du dossier RIFSEEP, voté par la commission permanente en décembre, et fruit d'un travail avec les partenaires sociaux. Ce nouveau dispositif de régime indemnitaire va permettre de mieux prendre en compte les responsabilités, les fonctions, et l'expertise de chacun, tout en apportant de la transparence et de l'équité.

Enfin, l'année 2019, s'avère fortement marquée par l'aboutissement du dossier de la recentralisation du RSA, dont les conditions financières retenues, permettront à la collectivité de retrouver certaines marges de manoeuvre qui se traduisent au niveau financier par un doublement du taux d'épargne dès 2020.

14,4
M€



La mission Europe

Assurer la fonction d'autorité de gestion du FEADER

Le Conseil départemental assure la fonction d'autorité de gestion sur le FEADER depuis 2014 et gère une enveloppe de 385,5 millions d'euros de FEADER pour la période 2014-2020.

Assurer la bonne mise en œuvre du Programme de Développement rural 2014-2020

Finalisation du bilan à mi-parcours et ajustement financier du programme

L'évaluation à mi-parcours du programme a été réalisée et a été validée par la Commission Européenne. Ce bilan a été utilisé pour ajuster le programme.

Un exercice de remaquetage a été finalisé en 2019. Cet exercice a permis d'ajuster la stratégie du programme et de mieux répartir les crédits disponibles sur les dispositifs les plus dynamiques.

Un besoin de crédits supplémentaires de 84 millions d'euros a été recensé et des reliquats à hauteur de 34 millions d'euros. Une priorisation des besoins a dû être opérée pour proposer une nouvelle maquette à l'équilibre en tenant compte des priorités d'intervention stratégiques validées en Commission permanente.

CHIFFRES-CLÉS

- **FEADER : 1 685** nouveaux dossiers validés en 2019
- Au 31 décembre 2019, **71 %** du montant prévu est programmé et **33 %** du montant prévu est payé aux bénéficiaires

Préparer le futur programme post 2020

Le futur cadre réglementaire introduit des changements majeurs dans le cadre de la mise en place du prochain programme FEADER :

Au niveau communautaire : Le FEADER sera intégré dans le Programme National Stratégique (PSN) avec un seul interlocuteur par Etat Membre.

Au niveau national : Il est d'ores et déjà acté que les autorités locales auront la gestion de tous les dispositifs non surfaciques et l'État gardera la gestion des mesures surfaciques. Une méthodologie de co construction du PSN est mise en place en lien avec les autorités locales.

Le Conseil départemental a contribué à la construction du PSN en fournissant les éléments de diagnostic territorial, une analyse Atout/Faiblesses/Opportunités/Menaces et un recensement des besoins sur la base des travaux réalisés dans le cadre de l'étude AgriPéi

Assurer la mission d'organisme intermédiaire sur le FSE 2014-2020

Le Conseil Départemental a été désigné organisme intermédiaire du Fonds Social Européen pour la période 2014-2020, et est service instructeur de 10 dispositifs pour le compte de l'Autorité de gestion qui est le Préfet de la Réunion. La cellule FSE gère une enveloppe de 8,5 millions d'euros sur la période.

Assurer l'instruction des demandes d'aide et de paiement

5 dossiers de demande ont été instruits dont le dossier du CNARM visant à soutenir l'accès à l'emploi par le développement des compétences et de la mobilité pour les années 2019 et 2020. Un montant de 6,125 millions d'euros a été programmé dont 4,9 millions d'euros de FSE et 1,225 de contrepartie Départementale afin d'accompagner 2000 demandeurs d'emploi dans leurs démarches de mobilité.

CHIFFRES-CLÉS

FSE : **65%** du montant est programmé et **35 %** est certifié.

La mission Coopération internationale

Conformément aux orientations approuvées en Séance Plénière du 31 octobre 2018, l'action extérieure de la collectivité s'est concrètement traduite en 2019 par la consolidation des actions engagées notamment dans les secteurs de la mobilité professionnelle et du soutien apporté aux porteurs de projets associatifs. Elle a été par ailleurs marquée par l'émergence de nouveaux projets structurants valorisant l'expertise de La Réunion et par la mise en place d'un cadre d'intervention des acteurs amélioré.

Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes

La remise en cause du dispositif « CUI à l'international » (34 CUI en poste en 2019) a conduit notre collectivité à mobiliser davantage les dispositifs de volontariats (Service Civique, Volontariat de Solidarité Internationale) afin de préserver les partenariats engagés dans les pays environnants notamment dans le domaine de l'appui à la francophonie. Ainsi 25 jeunes Réunionnais ont, grâce au Département, bénéficié d'une expérience dans les pays environnants francophones et anglophones (pays de la COI, d'Afrique australe et orientale). Ces programmes CUI et VSI, en particulier les frais de formation, sont cofinancés par l'Union Européenne.

Renforcer la coopération avec les pays environnants

Le soutien aux porteurs de projets associatifs a été renforcé (près de 50 % des crédits) notamment en direction des actions de solidarité internationale et culturelles.



À noter par ailleurs l'amorce d'une coopération décentralisée avec la Chine (ville de Meizhou) en lien avec la commune du Tampon.

Cette dynamique s'est par ailleurs concrétisée à travers l'engagement de projets structurants valorisant l'expertise de La Réunion notamment dans les secteurs de l'Eau et de l'appui institutionnel.

L'Office de l'Eau a ainsi été positionnée dans le cadre d'un projet cofinancé par l'AFD pour appuyer la mise en place d'observatoires de l'eau à Maurice et Rodrigues.

Le Département s'est aussi impliqué dans la réalisation d'un projet de formation des élus et cadres territoriaux comoriens en

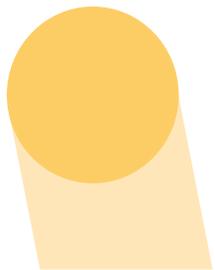
lien avec le MEAE permettant la valorisation des compétences des cadres territoriaux Réunionnais.

Il est à souligner la poursuite de la démarche d'intégration des réseaux de la coopération française voire internationale. Ont été ainsi renouvelés les partenariats avec le Centre Internationale d'Études Pédagogiques (CIEP) et l'Association France Volontaires, sans oublier la conclusion de l'Accord cadre au nom de la France avec l'Organisation Internationale de la Francophonie.

La recherche d'une meilleure coordination entre les acteurs de la coopération du territoire a abouti à la mise en place d'une Plateforme de Coopération de la France de l'Océan Indien réunissant sous l'égide du Préfet, la Région et les Départements de La Réunion et de Mayotte.

CHIFFRES-CLÉS

- **59 Réunionnais accompagnés** dans la zone Océan Indien ;
- **635 000 €** de dépenses réalisées.



La mission Pilotage, Performance et Modernisation

La mission Pilotage Performance et Modernisation a pour principales missions de conduire des projets en transversalité, d'assister la direction générale dans le pilotage des politiques publiques et des services, de réaliser des contrôles internes et externes en vue d'améliorer la performance du service public. La mission intègre en outre, le Délégué à la Protection des Données, qui répond à une obligation réglementaire depuis la mise en œuvre du RDPD en mai 2018.

Ce service a réalisé en 2019 le suivi de près de 90 satellites du Département et mené des contrôles internes afin de sécuriser les procédures. Il a repris en charge le pilotage des actions de la mandature et des activités de l'administration.

Il accompagne les services dans la mise en œuvre de leurs projets et gère des projets transversaux tels que le Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire ou le Pacte de Solidarité Territoriale (PST), dispositif d'aide aux communes et aux CCAS, adopté par l'assemblée en mars 2018 pour la période 2018-2020.

Conduire avec les communes un pacte de solidarité territoriale

Alors que le Département avait contractualisé en 2018 avec l'ensemble des communes un PST, nombre d'entre elles ont demandé la révision dès 2019 de la programmation des projets financés dans ce cadre, pour tenir compte des délais d'avancement des opérations, de nouvelles priorités, de modifications de plan de financement, etc., et ce dans

le but d'optimiser l'utilisation des subventions qui leur ont été allouées.

Accompagner les projets d'équipement des communes

Ainsi, le Département finance sur le volet investissement principalement des opérations de voirie et réseaux divers (40 %), des projets d'aménagement d'équipements sportifs (19 %), des projets concernant des établissements scolaires pour l'accessibilité, la création ou réhabilitation de salles de classes et de cuisine ou l'équipement numérique (15 %), et des opérations d'aménagement d'espace public (9 %).

Renforcer le partenariat au service de l'action sociale

Les projets des communes et CCAS financés dans le cadre du PST contribuent principalement à la préservation de l'autonomie des personnes âgées (44 %), en particulier par le portage de repas à domicile et le maintien du lien social, à l'accompagnement des familles (26 %) et des jeunes en insertion avec notamment l'aide au permis de conduire (25 %).

En 2019, le cadre d'intervention du PST a été modifié pour permettre aux communes ou CCAS d'apporter une aide aux ménages en vue d'une amélioration très légère de leur habitat.

Le Département a nommé son **Délégué à la Protection des Données** en septembre 2019. Celui-ci, **référéncé auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés**, recense et analyse ce qui est réalisé par la collectivité sur les données personnelles, propose des actions correctives le cas échéant. Il sensibilise les équipes et les élus au RGPD ; émet des avis et des conseils à l'autorité et aux responsables opérationnels des traitements ; échange avec la CNIL et le public qui peut le solliciter quant à l'utilisation de ses données.

CHIFFRES-CLÉS

- **PST Volet Investissement : 73,6 M€**
(dépenses exécutées au 31 décembre 2019 : **23,4 M€**) ;
- **PST Volet Fonctionnement : 12,3 M€**
(dépenses exécutées au 31 décembre 2019 : **2,2 M€**).

Les Affaires Juridiques et Assemblées

L'année 2019 a été marquée, pour la DAJA, par la poursuite de ses missions fondamentales : la sécurisation des actes et engagements pris par la collectivité, le fonctionnement de ses instances et le traitement du courrier.

Sécuriser les actes de la Collectivité

Cela se traduit par diverses analyses juridiques dans des domaines souvent stratégiques. Ainsi en 2019 à titre d'exemple des analyses juridiques ont porté :

- sur la création d'un CFA dans le domaine des services à la personne ;
- sur la recherche d'adaptions législatives des règles applicables au versement du RSA pour tenir compte de contraintes et caractéristiques particulières à la Réunion.

La défense des intérêts du Département, notamment dans le cadre de contentieux mais aussi par la recherche de solutions amiables a été assurée avec détermination.

Enfin, la DAJA poursuit l'objectif de garantir à la collectivité la souscription de contrats d'assurances (au terme de procédures de mise en concurrence) adaptés à ses besoins.

CHIFFRES-CLÉS

58 685 correspondances enregistrées à l'arrivée et **129 414 plis** affranchis;

L'Antenne de Paris

Se fondant sur l'épanouissement humain, le développement territorial et l'intelligence institutionnelle, l'Antenne de Paris prolonge les politiques départementales pour les Réunionnais en mobilité et participe ainsi à leur insertion sociale, professionnelle et à la promotion culturelle.

Accompagner les Réunionnais en mobilité

L'antenne de Paris accompagne les accompagnants de malades en leur offrant un accueil personnalisé (transfert et fourniture d'un pack d'accueil), une solution d'hébergement et un suivi durant leur séjour en métropole. Elle facilite l'insertion des Réunionnais en mobilité avec le CNARM en les mettant en relation avec des familles d'accueil. Elle assiste la Direction de l'Education dans l'organisation de rencontres avec les étudiants réunionnais. Enfin, elle est souvent le premier contact de Réunionnais en difficulté sur le territoire métropolitain.

Mobiliser le réseau associatif

Pour accompagner ces Réunionnais en difficulté, elle s'appuie sur un réseau de proximité de plus de **150 associations**.

Promouvoir la culture réunionnaise

L'Antenne de Paris organise des manifestations destinées à faire connaître la culture réunionnaise. Ainsi en 2019, la fête de la musique organisée par l'antenne de Paris sur la place du Palais Royal en lien avec la **Mairie de Paris et la Préfecture** a attiré un public de **5 000 personnes** et une **audience de 50 000** sur les réseaux sociaux. Le partenariat avec la Ville

de Saint-Gratien pour le Festival « Un monde des cultures » a répondu également à cet objectif de promotion de la culture réunionnaise. Enfin, en lien avec la direction de la culture et du sport, a pu être organisée la célébration des 170 ans de l'abolition de l'esclavage et des 10 ans de l'inscription du Maloya au patrimoine immatériel à la **Maison de l'UNESCO**.

CHIFFRES-CLÉS

- **169 accompagnants de malades ;**
- **44 secours d'urgence ;**
- **43 réunionnais hébergés dans 17 familles.**

- **387 500 €** réalisées.



RENFORCER LES SOLIDARITÉS

La DGA Solidarités coordonne la mise en œuvre des politiques d'action sociale, avec comme objectif le développement des champs de la prévention et de l'accompagnement en faveur des personnes fragiles (enfants, familles, personnes âgées et personnes porteuses de handicap) en lien avec l'ensemble des acteurs présents sur le département.

En charge du développement social, elle veille à répondre efficacement d'un point de vue opérationnel aux enjeux de cohésion sociale du territoire par le respect de la démarche de modernisation des services engagée depuis 2014.

Contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi

Le Département a adopté l'avenant n°1 à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, déterminant les modalités opérationnelles d'intervention des quatre nouveaux engagements à l'initiative du Département, à savoir la participation à la lutte contre le décrochage scolaire, la fluidification du parcours résidentiel des familles vulnérables, la mise en œuvre d'une politique d'aide alimentaire, la mise en place d'une politique d'insertion par la culture et le sport. Il bénéficie de 3,3 millions d'euros d'aides de l'Etat.

Elaborer une stratégie vis-à-vis des Séniors

Le Plan Seniors dont les orientations ont été approuvées en 2019 répond à 4 objectifs : Informer les personnes âgées et leur entourage et favoriser l'accès aux droits, soutenir la participation à la vie sociale et l'engagement citoyen, prévenir la perte d'autonomie et permettre à chacun de continuer à vivre chez soi, enfin offrir des solutions d'hébergement diversifiées et de qualité.

Faciliter l'accès au droit par un accueil social inconditionnel de proximité

Le projet de modernisation territoriale, dont les orientations politiques majeures visaient principalement l'affirmation d'un service de proximité, l'équité de traitement des usagers et l'efficacité des politiques, a conduit à la réorganisation des Territoires d'Action Sociale (TAS) avec la création d'un cinquième TAS

Maintenir le déploiement du plan Départemental d'Insertion et mettre en œuvre le Plan Territorial d'Insertion

La mise en œuvre des actions du Plan Départemental d'Insertion 2016-2018 a permis au total à 53 925 personnes, très majoritairement des allocataires du RSA, de bénéficier d'une mesure d'insertion soit en moyenne près de 18 000 mesures par an.

Ce bilan n'intègre cependant pas la totalité des actions au profit des bénéficiaires du RSA mises en œuvre par les partenaires de l'insertion telle que la mise en place du guichet unique.

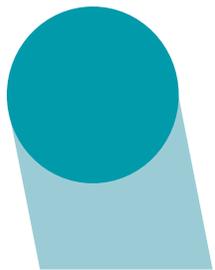
Le Pacte Territorial pour l'Insertion 2019-2021 adopté en 2019 permettra non seulement de recenser ces actions mais également de mieux les articuler en renforçant la collaboration en interne et avec les partenaires signataires (l'Etat, Pôle Emploi, la CAF, la CGSS, l'UDCCAS, l'ARML).

Ce PTI se décline un plan d'actions répondant à en 4 axes stratégiques : l'approche globale et simplifiée de l'insertion, la lisibilité des politiques grâce à une meilleure coordination des acteurs, l'accès aux droits et à l'information et l'inscription de l'insertion dans une dynamique de retour à l'emploi durable.

Pour permettre le déploiement complet des orientations initialement définies dans ce PDI et la mise en œuvre du PTI 2019-2021, une prorogation du PDI jusqu'en 2021 a été décidée.



1 117,7
M€



L'autonomie des personnes âgées et handicapées

La direction de l'Autonomie (DA) a pour principales missions de :

- Définir et mettre en œuvre la politique en faveur des personnes âgées et des personnes adultes handicapées,
- Piloter et coordonner ces politiques,
- Informer le public des personnes âgées et des personnes handicapées des dispositifs d'aides sociales légales et facultatives mises en place pour les accompagner,
- Investir une politique de prévention en faveur des personnes âgées avec le suivi des actions de la Conférence des Financeurs,
- Accompagner à leur domicile ou en établissements les personnes âgées et les personnes adultes handicapées.

Définir et déployer le plan Séniors

Prévenir la perte d'autonomie, le maintien à domicile

Le maintien à domicile s'appuie sur une amélioration de la qualité de la prise en charge des personnes âgées. Cette qualité de prise en charge doit être assurée dans le cadre d'une formation et d'une professionnalisation des aides à domicile. Le conseil Départemental a validé la création d'un **Centre de Formation d'Apprentis, Services à la personne**. Ce centre a pour objectifs de former et de préparer aux métiers des services à la personne des jeunes et des demandeurs d'emplois. Avec la création de 400 000 emplois par an en France dont plus de 18 000 à la Réunion, ce secteur est porteur d'une dynamique qui permettrait la création de **5 000 emplois** dans les trois ans à venir. Une convention de partenariat entre le Département et la FEDESAP a été signée

en 2019 pour faciliter la création d'un CFA, faciliter la mise en œuvre de formations pour l'insertion des jeunes demandeurs d'emplois et bénéficiaires de RSA et valoriser la qualification des aidants familiaux.

En 2019, **une refonte de la procédure de l'APA à domicile** a été engagée pour : assurer un meilleur délai dans les réponses à apporter à une demande d'APA, personnaliser cette réponse et l'adapter aux besoins de la personne âgée en tenant compte de son environnement et résorber les stocks existants de 1^o demandes et de révisions hors délais.

Promouvoir des modes d'accueil innovants

Le plan Séniors souligne dans son diagnostic l'absence de diversification de modes d'accueil innovants alternatifs aux établissements et au maintien à domicile.

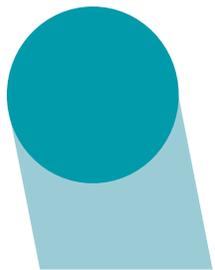
Les établissements (EHPA ou EHPAD) pour personnes âgées sont le plus souvent destinés à un public très dépendant ou confronté à une perte d'autonomie. En sont évincés un ensemble de publics qui ne souhaitent plus rester à leur domicile car isolés socialement ou géographiquement, et qui voudraient bénéficier d'un minimum de prestations délivrées dans un cadre collectif et désire accéder à une surveillance ou un lieu sécurisé. Les ressources modérées de ce public de personnes âgées ne leur facilitent pas l'accès aux résidences privées. Aussi le Département a créé, depuis 2018, un mode d'accueil alternatif, avec la valorisation des Maisons des Accueillants familiaux. En 2019, le Département a mis en place :

- un accompagnement financier plus incitatif afin d'aider les promoteurs de ce type de projets. Le **cadre de financements des MAF** a ainsi été modifié avec la possibilité d'accorder une subvention de 150 000 € maximum d'investissement aux porteurs de projets et une subvention annuelle de fonctionnement destinée à couvrir les charges courantes pour les aider à assurer un équilibre budgétaire sur trois années d'exercice ;
- Un **assouplissement des modalités organisationnelles** des MAF avec la mise en place d'un système de roulement des accueillants familiaux sans obligation d'y résider ;
- Un **assouplissement des exigences en matière de superficie** en les accordant avec celles prévues par le législateur.

Pour compléter la création de ce mode d'accueil innovant, le Département de la Réunion a plaidé en 2019 pour une extension des résidences Autonomie dans le Département, mode d'hébergement collectif qui succède aux logements foyers depuis 2015 et dont elle est exclue.

CHIFFRES-CLÉS

7 projets de MAF validés : En 2018, MAF du CCAS de Saint-André. En 2020, celles du CCAS du Tampon, du SASU « Paille en Queue », de l'association KAZ Valentine, de l'association Lino Handicap, de la SCI « Nos Jours Heureux » et du GIP-SAP.



La protection de l'enfance

Promouvoir l'épanouissement humain

Développer la prévention notamment en faveur de la petite enfance

La Collectivité, à travers le réseau de PMI, a développé la mise en œuvre d'actions de prévention, en faveur de la petite enfance et de l'enfance. Ainsi, pour les familles les plus fragiles, un **parcours d'accompagnement médico-social** pour favoriser le développement des compétences parentales a été proposé.

Conformément aux objectifs de la mandature, l'accent a également été mis sur le **dispositif de Tiers digne de confiance** administratif permettant de placer la famille au cœur de l'accueil, en confiant un mineur à un proche, hors décision judiciaire, et en amont du placement afin d'éviter les ruptures.

Cet objectif, qui figure également dans la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022, fera l'objet d'un accompagnement et d'un suivi de la collectivité auprès du tiers et de l'enfant avec un cadre financier incitatif. Au 31 décembre 2019, 17 mineurs étaient accueillis par un tiers digne de confiance administratif.

La Collectivité a initié la **sensibilisation** de tous sur les **violences faites aux enfants** avec des actions de sensibilisation ciblées à l'attention des médecins généralistes, mais aussi des actions de communication « grand public » telles l'actualisation de tous les flyers de communication

sur les missions de PMI, sur celles de la CRIP, mais aussi la publication dans la presse d'encarts d'informations sur les missions de PMI, les Maisons d'Assistants Maternels (MAM) et les assistants maternels. Ces actions sont amenées à se développer.

Le réseau de PMI constitué de **45 centres**, occupe une place centrale dans la mise en œuvre de politiques publiques de prévention primaire et précoce, accessible à tous. Ils disposent d'un budget annuel de **6 millions d'euros**.

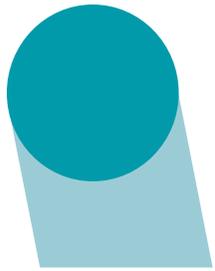
L'unité de victimologie du CHU est le pôle de référence régional des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles et de maltraitances, avec une activité multipliée par 5 depuis 10 ans. L'absence de prise en charge adaptée accentue l'exclusion sociale et la précarité sur les territoires les plus concernés par ce type de violences faites aux enfants. Dans ce contexte, un partenariat a été mis en place entre la Collectivité et l'Unité de victimologie, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2020-2022. Il s'agit d'apporter, dans les trois premières années, un soutien financier et opérationnel à l'Unité de victimologie dans la mise en place du parcours de prise en charge des enfants victimes de violences, en particulier sexuelles, depuis le repérage jusqu'à l'accompagnement psycho-traumatique.

L'accompagnement médico-social afin de favoriser le développement des compétences parentales en quelques chiffres

CHIFFRES-CLÉS

- **1 945 femmes enceintes suivies** en consultation ;
- **1 100 séances collectives d'accueil parent-enfant** dont 35 familles ayant bénéficié de séances massage bébé (site pilote pour la stratégie pauvreté) ;
- **10 905 enfants de 3-4 ans dépistés** en école maternelle.





L'accompagnement social et la jeunesse

Répondre à l'urgence sociale

Soutenir l'aide alimentaire

En 2018, une analyse de l'existant en matière d'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les services territoriaux du Département a mis en évidence un manque d'associations distributrices dans les écarts et les hauts de l'île.

Pour 2019, l'objectif était de renforcer l'accompagnement des familles habitant dans les écarts, en allant à leur rencontre dans un objectif de proximité social. Le projet « Croix Rouge sur Roues » porté par l'association Croix Rouge et financé par la Collectivité répond à ce besoin.

« **Croix rouge sur roues** » repose sur le principe que la distribution de l'aide alimentaire devient un support d'insertion sociale à double titre :

- Un dispositif itinérant basé sur la démarche « d'aller vers ».
- Un support d'accompagnement social.

Les services proposés par la Croix Rouge sont : la distribution de colis, l'accueil et la vérification de l'accès aux droits, la vestiboutique.

CHIFFRES-CLÉS

2019 : **483 personnes aidées, 278 colis distribués.**

6 secteurs : Cilaos, Saint Philippe, Le Plate, Carrosse, Jean Petit et Vincendo.



Réduire les délais d'orientation des BRSA

Dans le cadre de la stratégie pauvreté, la Collectivité s'est engagée à améliorer l'orientation : **délais de traitement** (moins de 1 mois) et **qualité de la prise en charge du public**. Une orientation accélérée doit être opérée pour les publics dont la situation permet de déterminer sans ambiguïté une orientation et un investissement dans le progiciel métier est nécessaire pour passer d'un flux mensualisé à un flux quotidien.

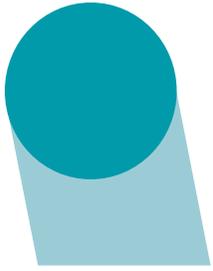
2019 a été marquée par les travaux de la recentralisation du RSA qui a nécessité la mobilisation des services : la réduction significative des délais d'orientation n'a pu être réalisée.

Cependant l'évolution du délai d'orientation s'appuie sur les éléments relatifs au déploiement d'un progiciel (GENESIS), au repositionnement de l'activité des agents d'insertion et à la définition d'un algorithme partagé entre les acteurs du RSA :

- Le paramétrage du progiciel a été réalisé et les tests sont en cours de finalisation. Des évolutions ont été apportées à l'outil actuel (GRSA) pour l'intégration au quotidien des flux numériques de la CAF. Cela doit permettre aux services de disposer à J+1, des listes des BRSA à orienter, réduisant ainsi les délais de traitement.
- Concernant la définition d'un algorithme d'orientation partagé, des travaux ont été engagés avec la CAF et le Pôle Emploi. Une présentation des résultats a été réalisée pour les partenaires.

CHIFFRES-CLÉS

Le délai moyen d'orientation au 31 décembre 2019 : **3,51 mois.**



Amplification de l'accompagnement global

La Collectivité s'est engagée dans ce dispositif innovant au titre de sa compétence en matière d'action sociale et de travail social. En ce sens, 17 travailleurs sociaux du Département proposent un accompagnement social pour les demandeurs d'emploi identifiés par leur binôme conseiller du Pôle Emploi.

La finalité de cette action est de pouvoir proposer au demandeur d'emploi présentant un cumul de freins sociaux et professionnels entravant l'accès à l'emploi, un **accompagnement global coordonné emploi / social** sur la base de diagnostics partagés.

Afin de mettre en œuvre ce partenariat entre le Département et le Pôle Emploi, une convention a été signée en 2018. Le déploiement s'est opéré sur six communes : Saint André, Saint Denis, Le Port, Saint-Paul, Saint-Pierre et Le Tampon. Un nouveau déploiement s'est réalisé à compter de juin 2019 (11 nouveaux binômes).

Les binômes ont pour objectif cible l'accompagnement de 70 demandeurs d'emploi en file active.

CHIFFRES-CLÉS

2019 : **1 394 contrats** tripartites signés pour **538 sorties**.

Favoriser l'épanouissement humain

Formaliser un schéma départemental de la polyvalence-insertion

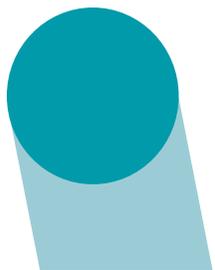
Plusieurs tentatives de structuration du pilotage de la polyvalence-insertion ont été engagées par le passé, pour répondre aux attentes des professionnels du social, sans une réelle stabilisation. La centralisation du pilotage, au sein de la DASJ, doit répondre aux besoins de cohérence, de structuration et de lisibilité.

Les différentes instances de travail animées par la direction concernant l'élaboration d'un schéma départemental de la polyvalence-insertion ont permis l'identification d'une étape préalable qui est la **réalisation d'un référentiel départemental**.



Dans une méthodologie de démarche participative, un groupe représentatif de 14 professionnels du social (responsables de service polyvalence insertion, conseillers techniques, cadres de la Direction centrale) a été mobilisé pour :

- 1/** L'élaboration d'un diagnostic partagé
- 2/** La définition des grands champs de la polyvalence insertion
- 3/** L'écriture du référentiel sous forme de livrets offrant aux professionnels le cadre général, les outils et les procédures.



Les territoires

Déployer la mise en œuvre de la modernisation des services sociaux et medico-sociaux sur l'ensemble du territoire

Durant l'année 2019, la modernisation des services territoriaux s'est traduite, par l'installation de **cinq territoires d'action sociale** et de **30 maisons départementales**, sur l'ensemble du territoire, dont une a minima par commune.

Les TAS sont des directions opérationnelles, chargées de la coordination et de la territorialisation des politiques publiques. Les Maisons Départementales (MD) constituent, à l'échelon local, les sites privilégiés d'accueil du public. Elles sont les premières portes d'entrée des usagers et de leur famille vers l'offre d'action sociale et médicosociale du Département. Leur déploiement vise à proposer un **service public de qualité et de proximité** et reflète la volonté de la collectivité de conjuguer cohésion sociale et cohérence territoriale. Chaque usager, chaque famille, en tout point du territoire départemental, peut désormais trouver près de chez lui, une offre d'accueil, d'écoute, d'accès aux droits et d'orientation vers un accompagnement social ou médicosocial.

La modernisation de l'offre de service du Département s'est également concrétisée au niveau territorial par la mise en place de 18 services de Polyvalence Insertion et de 19 services d'Aide Sociale à l'Enfance.

L'intégration des équipes de polyvalence sociale et des pôles insertion au sein d'un même service

polyvalence insertion et la **création des services d'aide sociale** à l'enfance replacent l'usager et la famille au cœur de nos organisations. Cette nouvelle organisation contribue à une mobilisation et à un accès plus efficient aux dispositifs d'action sociale et d'insertion. Elle inscrit nos modalités d'intervention dans un cadre préventif et d'accompagnement global. À titre d'illustration, des actions collectives de parentalité et de prévention ont été menées sur les TAS en partenariat avec d'autres acteurs institutionnels et associatifs. Elles ont favorisé des échanges avec les familles sur des problématiques de gestion quotidienne (budget, logement..) mais également d'éducation, de formation, d'insertion, de santé.

Il est à noter également, la création, en 2019, de **10 postes supplémentaires de travailleurs sociaux**, destinés à la constitution d'équipes spécialisées pour un meilleur traitement des informations préoccupantes.

Par ailleurs, l'accueil représentant un volet essentiel de la nouvelle organisation territoriale et conditionnant la prise en charge globale de l'usager, une **fonction d'accueil** a été créée au sein de chacune des maisons départementales. Elle s'accompagne d'une mise à disposition progressive d'outils et de formation destinés à améliorer l'offre de services et la qualité des réponses aux usagers. A titre indicatif, plusieurs modules de formations, destinées à 80 agents d'accueil, ont débuté en 2019 et se poursuivront en 2020.

Cette modernisation a généré également un important programme patrimonial avec la programmation de

26 opérations immobilières, visant à d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des équipes.





FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

La Direction générale adjointe Épanouissement a pour mission de coordonner les directions de la Culture et du Sport, de l'Éducation et de l'Habitat. Elle a pour vocation de contribuer au bien-être de différents publics : collégiens, étudiants, jeunes adultes, acteurs et bénéficiaires des activités culturelles et sportives favorisant le développement humain, personnes âgées et handicapées à travers les aides à l'habitat pour faciliter leur maintien à domicile.

L'année 2019 a permis la réalisation de quasiment tous les projets prévus par les politiques publiques et les orientations budgétaires dans ces quatre grands domaines.

La culture partagée

L'année de la commémoration des 170 ans de l'abolition de l'esclavage (2018- 2019) a été jalonnée de multiples actions dont le point d'orgue, « le Gran 20 Désanm » au musée de Villèle, a eu un grand succès populaire (plus de 5000 personnes). Cette participation est le symbole de l'appropriation apaisée de ce pan important de notre histoire par toute la population de notre île. Au titre de notre devoir de mémoire, ce musée est appelé à devenir le musée de l'habitation et de l'esclavage.

Les résidences d'artistes « Patrimoine et Création », qui permettent à des artistes émergents de se révéler en étant accueillis et accompagnés dans nos établissements culturels, ont connu aussi en 2019 un succès certain puisque nous avons recueilli une centaine de candidatures pour une dizaine de places.

Par ailleurs, notre collectivité a continué à apporter son soutien au monde culturel : artistes et associations, salles de spectacles et l'association de gestion des théâtres départementaux, tant au niveau de la création que de la diffusion.

Le sport pour tous

L'accompagnement du Département a concerné 52 ligues et comités régionaux qui représentent environ 135 000 licenciés, 550 clubs de sport ainsi que plus de 600 jeunes formant l'élite sportive réunionnaise.

Le Département a permis, en partenariat avec la Ligue Réunionnaise de Football (LRF), l'ouverture du premier centre de pré-formation du football féminin qui concerne une vingtaine de collégiennes.

Notre institution a soutenu les Jeux des Iles de l'Océan Indien à Maurice en contribuant à la préparation des 300 athlètes et à leur participation aux compétitions, de même que la Jeunesse Sportive Saint-Pierroise dans son formidable parcours en Coupe de France (qualification en 1/16^e de finale pour la première fois dans l'histoire de football local).

La réussite éducative

L'un des points forts de nos politiques publiques en faveur de l'éducation a trait à nos aides volontaristes aux étudiants. C'est ainsi que 10 000 étudiants (7 000 à la Réunion et 3 000 en métropole en mobilité) ont bénéficié d'une bourse, d'une allocation de scolarité ou d'une chambre universitaire à la Cité Internationale Universitaire de Paris. En outre, une bourse doctorale a été mise en place, à titre expérimental pour 4 étudiants dont la thèse concerne une compétence départementale.

Concernant les collèves, un schéma départemental du numérique a été initié en lien avec l'Environnement Numérique du Travail (ENT) qui a été un outil précieux pendant le récent confinement. Par ailleurs, le schéma général de la Restauration Scolaire, en cours de finalisation, se fonde sur l'ancrage territorial de la commande de denrées pour les 35 500 collégiens demi-pensionnaires.

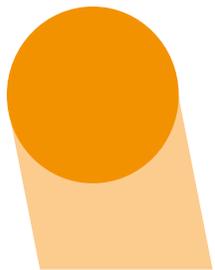
Le mieux-être des ménages vulnérables

Dans le domaine de l'habitat, la priorité a été mise sur l'amélioration de l'habitat. 1 500 ménages environ ont ainsi bénéficié d'un soutien de notre Collectivité afin d'améliorer leurs conditions de vie et ce malgré le « repérage amiante » rendu obligatoire en juillet 2019 pour les logements construits avant le 1^{er} juillet 1997.

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le logement) a été également optimisé à travers l'accès, le maintien, et l'accompagnement social lié au logement (ASLL). C'est ainsi que 4000 aides environ ont été accordées à des ménages en difficulté.



62,3
M€



L'éducation des collégiens et des étudiants

L'accès à l'enseignement pour tous représente à la fois une condition de base à l'instruction et le socle nécessaire pour tendre vers l'excellence.

Ainsi, le législateur, à travers les différentes lois relatives à la décentralisation, a confié au Département des compétences accrues au niveau de la construction, de la réhabilitation et de la gestion des collèges, dont la restauration scolaire.

En plus de ses nombreuses obligations, le Conseil départemental va plus loin et mène une politique volontariste forte, afin de concourir à la réussite scolaire de la jeunesse réunionnaise.

Ses obligations légales se traduisent par la mise à disposition des établissements et des moyens nécessaires à un bon fonctionnement, en vue d'assurer un accueil de qualité aux collégiens.

Pour mener à bien ses missions, le Département emploie 1 200 ATTEE (Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement) dans les 77 collèges publics de notre île.

Il est également compétent pour la sectorisation des collèges, en mettant en adéquation les capacités d'accueil et les demandes des familles, dans un rayon géographique déterminé.

La politique volontariste départementale se fonde sur les initiatives favorisant l'épanouissement, l'enrichissement et l'ouverture des élèves vers l'extérieur à travers :

- le dispositif **Passeport Educatif des Collégiens** (PEC) et le **soutien aux associations sportives affiliées à l'UNSS**,

- le **Conseil Départemental des Jeunes**, qui promeut la citoyenneté avec la création d'un espace de dialogue entre les jeunes et le pilotage de projets,
- l'**accompagnement des étudiants** de l'enseignement supérieur (en formation initiale) dans leurs parcours d'études grâce à divers dispositifs financiers, afin de les conduire à terme, vers une insertion professionnelle durable.

Renforcer et optimiser les politiques éducatives

Favoriser l'école numérique

Les actions départementales permettent aux collégiens de s'inscrire, tant sur le plan pédagogique que sur le plan humain, dans une démarche innovante. Il s'agit de doter les établissements et les élèves de ressources adaptées en :

- assurant la mise en œuvre des connexions internet pour tous les collèges (avec des débits améliorés) ;
- ayant 100 % des établissements à la norme minimale issue du cadre normatif relatif aux réseaux informatiques ;
- dotant les collèges en équipement informatique collectif et individuel afin de répondre aux exigences pédagogiques et au déploiement de l'ENT (Environnement Numérique du Travail) ;
- structurant la mission entretien – maintenance au sein des établissements.

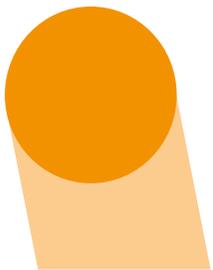
Le Département a donc initié le Schéma Directeur des Equipements Numériques pour l'enseignement et la maintenance des outils.

Il a également finalisé le traitement des recettes de l'appel à projet Ruralité avec le versement d'un premier acompte de 305 054 €.



Ancrer la restauration scolaire sur son territoire

C'est près de 36 000 demi-pensionnaires, sur une population collégienne de 55 000 élèves qui déjeunent chaque jour au collège, soit près de 4,5 millions de repas annuels servis.



Outre les missions quotidiennes, les actions suivantes ont été entreprises en 2019 :

- formalisation de l'**actualisation du Schéma Général de la Restauration Scolaire** ;
- renouvellement de l'**opération NO GASPI** pour lutter contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire des collèves.

Il convient de rappeler que l'année 2019 a été marquée par la mise en application de nouvelles dispositions législatives qui confortent notre action, initiée en 2015, de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une mallette pédagogique a été finalisée et distribuée dans les collèges.

Reformatage des marchés passés dans le cadre du CODARUN (Commande de Denrées Alimentaires de la Réunion) pour améliorer la part des produits locaux dans l'assiette des collégiens.

Ainsi, en 2019, les unités de production ont consommé près de 13 % en plus (par rapport à 2018) avec 1 700 tonnes de denrées alimentaires (toutes catégories confondues), représentant un budget global de plus de 5,56 millions d'euros (+ 9 % par rapport à 2018). Globalement **la part des « produits peï » est de l'ordre de 40 %** dans la production totale de repas.

Favoriser la citoyenneté des collégiens

Depuis sa création en 1989, le CDJ (Conseil Départemental des Jeunes) propose à tous les collégiens un espace de dialogue, afin d'une part, de connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion locale, et d'autre part, de les aider dans la mise en place d'actions concrètes.

Depuis 2016, l'ouverture du CDJ aux classes de 5^e, a conduit mécaniquement à redimensionner les actions en nombre et contenu, à travers les axes principaux suivants :

- l'enfance et la famille avec en point d'orgue les violences et les addictions sous toutes leurs formes, sujets traités de manière transversale avec les autres directions concernés de notre collectivité ;
- l'environnement ;
- la culture et les loisirs avec notamment la mise en place du concours de slam et de danses urbaines ;
- les temps d'échanges entre collégiens et de manière intergénérationnelle.

2019 a correspondu à la **30^e année** de cette instance. Les manifestations organisées ont connu un succès certain, dont le congrès de l'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) sur notre territoire.

Contribuer à l'excellence étudiante

L'élaboration des dispositifs existants s'est inscrite dans un contexte socio-économique, qui a largement évolué, du point de vue démographique, de l'offre d'enseignement, de la diversité des possibilités d'accompagnement (Région, LADOM, Communes, bourses privées...).

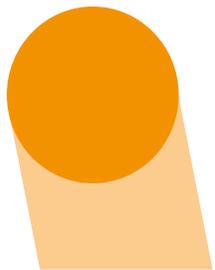
En 2019, plus de 10 500 projets d'études post-bac ont été accompagnés pour un budget global de l'ordre de 18 millions d'euros. Cette stratégie sera consolidée à travers une démarche d'accompagnement pro-active impulsée par le co-financement européen FSE (Fonds Social Européen).

Le Département a également octroyé, à titre expérimental, 4 bourses doctorales à des étudiants réalisant leur thèse dans ses domaines de compétences.

CHIFFRES-CLÉS

- **1 200 ATTEE** ;
- **77 collèges publics** ;
- **36 000 demi-pensionnaires** ;
- **4,5 millions de repas** ;
- **10 500 projets d'études post-bac.**

- **37 M€** réalisés.



La culture et le sport

Partager la Culture et soutenir les acteurs culturels

Les 170 ans de l'abolition de l'esclavage ont été le temps fort de l'année, tant par son contenu (riche, multiforme, multi-partenarial) que par sa temporalité (une année entière de commémoration).

Des expositions (« Le jour de l'abolition » au musée Léon Dierx et « L'étrange histoire de Furcy Madeleine » à Villèle qui a reçu le label d'exposition d'intérêt national), la réédition enrichie de l'ouvrage « Regards croisés sur l'esclavage », la traduction en anglais du site internet sur l'esclavage, la création du Trail de Villèle, le financement d'un colloque dédié à « La mer dans l'Indiaonéanie », la réalisation d'une campagne de sondages archéologiques sur le site de l'usine sucrière du musée, la restauration du Mémorial aux esclaves, plusieurs résidences d'artiste... ont précédé le point d'orgue du Gran 20 Désanm qui a accueilli des milliers de personnes en présence d'un invité de la République du Bénin.

Parallèlement, le chantier de restructuration du musée de Villèle a franchi une nouvelle étape avec le lancement du concours de maîtrise d'œuvre et le classement de l'ensemble du site au titre des Monuments Historiques.

D'autres chantiers patrimoniaux ont aussi avancé dont celui du lazaret 2, la poursuite des travaux de consolidation, et sur le site de l'Ilet à Guillaume, le lancement des études archéologiques

et la réalisation d'un modèle 3D grâce à la technique de LIDAR (light detection and ranging) c'est-à-dire télédétection par laser.

Concernant la diffusion culturelle et l'ouverture aux publics, en plus de la livraison de nouveaux outils numériques, une action significative de la Collectivité a pris la forme d'un volet « culture et sport » dans le plan stratégique de lutte contre la pauvreté (cf encadré).

Par ailleurs, le projet de Route des musées et des jardins a été véritablement lancé dans le cadre d'un partenariat Etat, Région, Département, avec l'appui de l'IRT et de la FRT.

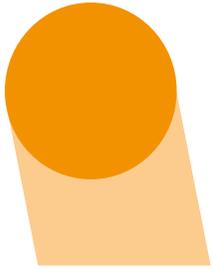
En direction des artistes et des associations, le Département a maintenu son niveau d'aides directes : subventions, acquisitions (0,7 millions d'euros pour une centaine de bénéficiaires), programmation dans des événements et financement d'une 3^e édition des résidences « Patrimoine et création » (11 en 2019).

Le soutien aux opérateurs culturels et aux événements du calendrier porté par le monde associatif a été reconduit (8 salles des spectacles accompagnées pour un montant de 0,7 millions d'euros, la DSP théâtres mobilisant 2,7 millions d'euros). Enfin, une exposition a été consacrée aux textes du groupe de musique Ziskakan à la Bibliothèque départementale à l'occasion de son 40^e anniversaire.

Dans le champ de la coopération, a été organisé à La Réunion le 2^e séminaire régional d'experts venant des 7 territoires de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Mozambique, Seychelles, Réunion) participant au projet Mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien financé par l'Union Européenne.

Des mesures spécifiques pour lutter contre la fracture culturelle : Une enveloppe de 60 000 € (Plus de 1 500 personnes touchées)

- des actions innovantes et qualitatives (enseignement musical à l'attention de jeunes porteurs de handicap, acquisition de matériels spécifiques «handicap» pour l'observatoire astronomique...);
- une priorité donnée aux publics dits empêchés : séniors, personnes porteuses de handicap, personnes hospitalisées, enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- des actions relevant de divers domaines (danse, musique, théâtre, cinéma, sciences ...);
- une implication complémentaire de tous les services et établissements culturels (musées, bibliothèques, lieux de mémoire, archives...) du Département.



Favoriser le développement du sport de la masse à l'élite

Les Jeux des Iles de l'Océan Indien (JIOI) ont été l'événement sportif majeur de l'année 2019.

Rendez-vous le plus attendu tous les 4 ans par les athlètes de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, des Comores, des Maldives, de Mayotte et de La Réunion, ils sont l'occasion de mesurer la bonne santé du sport dans la zone indianocéanique et de conforter les liens d'amitié entre les peuples de l'océan Indien.

La délégation réunionnaise, forte de 400 membres, dont près de 300 athlètes, a pu se préparer et participer à la manifestation organisée du 19 au 28 juillet à l'île Maurice grâce notamment à la contribution financière du Département.

Une autre action forte a été le soutien à l'ouverture du premier Centre de Préformation dédié au football féminin à Saint-Joseph. Un premier résultat encourageant a été enregistré avec la sélection de 5 jeunes dans les structures de haut niveau en métropole.

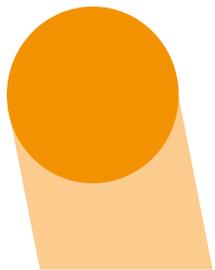
Enfin, l'accompagnement du champion de La Réunion de football, la JS Saint Pierroise, dans son parcours exceptionnel en coupe de France mérite d'être souligné.

CHIFFRES-CLÉS

- **550 clubs, 39 associations handisport/Sport Adapté, 58 disciplines sportives** accompagnées représentant au total **135 000 licenciés** ;
- **11 pôles** de haut niveau avec **157 stagiaires. 500 aides individuelles** aux espoirs et aux sportifs de haut niveau ;
- **281 athlètes** de **14 disciplines** financés pour les Jeux des Iles.

- **7,7 M€** réalisés.





L'habitat

Permettre aux ménages vulnérables et défavorisés de vivre dans des conditions décentes

Développer l'amélioration de l'habitat

Pour répondre aux attentes toujours nombreuses et importantes des ménages fragiles, prioritairement les personnes âgées et handicapées, la collectivité a dégagé pour 2019 les moyens nécessaires à la prise en charge d'un plus grand nombre de ménages (augmentation de 15 % environ par rapport à 2018) et au financement de travaux plus complets.

CHIFFRES-CLÉS

- **17,4 millions d'euros** d'AP répartis entre **3 opérateurs agréés** ;
- **13,5 millions d'euros** réalisés (86 % de réalisation en investissement) ;
- **1 487 décisions** d'amélioration de l'habitat pour un **objectif de 1 631** (91% de l'objectif atteint).

L'atteinte partielle de l'objectif résulte de la mise en œuvre de l'arrêté interministériel du 16 juillet 2019 qui impose à tout donneur d'ordre, maître d'ouvrage ou propriétaire d'immeuble bâti de faire rechercher la **présence d'amiante** préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs, qui a engendré des retards de production (deux mois d'arrêt des chantiers).

Ainsi, la collectivité a voté le 28 août 2019 la prise en charge du surcoût engendré par cet arrêté pour les dossiers financés ou cofinancés par elle en 2019 :

- un surcoût de 600 € environ pour le diagnostic amiante par dossier concerné ;
- un surcoût de 2 000 € par dossier pour les travaux nécessaires (pour moins de 10% des dossiers).

D'autres facteurs externes ont contribué au ralentissement de la production des dossiers cofinancés notamment, tels que la suppression de l'ALA (Allocation Logement Accession) en 2018, la révision du mode de financement de la rémunération des opérateurs en 2019 dans le cadre de la Ligne Budgétaire Unique, et des problèmes structurels chez certains opérateurs. Conformément aux orientations budgétaires, **le montant moyen des travaux a été augmenté de 2 000 euros** pour les dossiers gérés par la SPLAR, et est passé de **10 000 euros à 12 000 euros** (hors rémunération). En effet, la SPLAR ne peut solliciter d'autres financements que celui du Département pour ses chantiers contrairement à SOLIHA Réunion et à Sud Habitat Conseil.

Optimiser le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Instauré par la loi du 31 mars 1990, il vise à la mise en œuvre du droit au logement et a pour objectif d'aider financièrement les ménages défavorisés à accéder ou se maintenir durablement dans un logement.

Des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL), réalisées par des organismes et associations agréés, sont également financées par ce fonds.

En 2019, le nombre d'aides financières accordées par le FSL a progressé, de même que le budget réalisé. Ainsi, 4 019 aides financières (27,5% pour l'accès au logement, 68,5 % pour le maintien des fournitures en eau, énergie et internet, 4% pour le maintien dans le logement) ont été accordées par le FSL.

Le nombre d'aides accordées a augmenté de 10 % sur les cinq dernières années.

Concernant l'aide pour impayé d'internet, l'ouverture du dispositif aux abonnés de tous les fournisseurs internet (seul Orange est conventionné à ce jour) est en cours de concrétisation dans le cadre de la révision du règlement intérieur du FSL en 2020.

La mise en œuvre du volet collectif du dispositif, inscrite au OB 2019 et financée dans le cadre de la « Stratégie Pauvreté » n'a pu se réaliser, l'avenant ayant été signé fin 2019.

CHIFFRES-CLÉS

- **570 mesures ASLL** et diagnostics sociaux individuels
- **4 019 aides financières** dans le cadre du **FSL**
- **1,56 M€** réalisés pour le FSL (0.86 M€ d'aides financières et 0.7 M€ d'ASLL)



DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

De par ses missions dans les domaines des routes, des bâtiments, de l'agriculture, de l'eau, de l'environnement, du développement touristique et de l'insertion, la Direction Générale Adjointe du Pôle Développement a mis en œuvre les orientations arrêtées en matière de solidarités territoriales, économiques et écologiques.

L'effort d'investissement a été maintenu en 2019 à hauteur de 94 millions d'euros. Les programmes d'investissement engagés pour **moderniser et sécuriser le réseau routier** (renforcement des chaussées, suppression des radiers, projet de route des hauts de l'Est,...), **développer les périmètres hydro-agricoles** (sécurisation de l'alimentation en eau de la micro-région Sud, alimentation en eau des Hauts de l'Ouest, projet d'irrigation des micro-régions Nord et Est (MEREN), **réaliser les travaux** et acquisitions nécessaires à l'entretien et au développement du **patrimoine bâti départemental** (maintenance des collèges, amélioration des conditions de travail des agents, modernisation territoriale) ou encore aménager les sites naturels (réouverture de la cascade Biberon à la Plaine des Palmistes) ont été poursuivis, en cohérence avec le programme pluriannuel des investissements adopté par la collectivité (PPI).

Parallèlement et de manière complémentaire, **4 appels à projets concernant les Hauts de l'île** (Plaine des Cafres, Hell-Bourg, Cilaos et le Brulé) visant à valoriser le potentiel économique et touristique du patrimoine départemental ont été lancés en 2019.

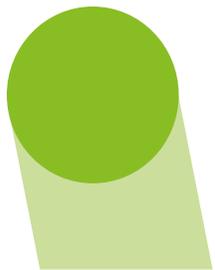
Ces programmes et appels à projets ont été déployés dans le souci d'un aménagement équilibré du territoire pour garantir partout les conditions de développement des activités humaines, notamment dans les Hauts et dans l'Est, et valoriser les atouts de notre territoire.

Le **soutien à l'agriculture** a été amplifié avec la poursuite des objectifs ambitieux d'engagement et de paiements fixés dans le cadre de la mise en œuvre du PDRR 2014-2020. Les actions supplémentaires hors programme opérationnel, décidées en 2018, dans l'objectif du **développement des exploitations agricoles**, tant sur le plan foncier que de la production, ont été mises en œuvre. L'année 2019 a été marquée en particulier par la validation en octobre du plan d'actions spécifiques destiné à mettre en œuvre un modèle agricole ambitieux pour La Réunion : **AGRIPei 2030**.

Les leviers d'**insertion** ont été renforcés en 2019, que ce soit au travers de la **mobilité professionnelle** (partenariat avec le CNARM, premières rencontres départementales de la mobilité), la création d'entreprises par les publics en difficulté (347 jeunes ont bénéficié du dispositif Tremplin pour l'Activité des Jeunes en 2019), le soutien à la mise en œuvre des **chantiers d'insertion** (24 ACI) et la valorisation des parcours exemplaires (22^e Challenge des Créateurs et 1^{er} Prix Départemental de l'Excellence). Il est à noter en 2019 la décision de mettre en place un nouveau dispositif d'incitation à la reprise d'activité par les bénéficiaires du RSA : **le RSA +** permettant le cumul des revenus d'activité avec les allocations perçues afin de sécuriser les parcours d'insertion.

L'ambition et les moyens de la collectivité en matière de **protection des espaces naturels et de la biodiversité**, patrimoine mondial, ont été renforcés en 2019 : une priorisation de lutte contre les espèces végétales envahissantes a été élaborée de manière partenariale sous l'égide de la Collectivité. La **SPL EDDEN**, véritable bras armé en matière d'intervention sur les Espaces Naturels Sensibles a été créée et le **plan de reboisement** de grande envergure, qui conduira à la plantation d'un million d'arbres endémiques ou indigènes sur 5 ans (notamment dans les quartiers avec l'opération Bwa de kartié) a été adopté.

139,5
M€



L'agriculture, l'eau et l'environnement

Accompagner la modernisation des exploitations agricoles et satisfaire les besoins en eau

La construction du modèle agricole à l'horizon 2030

Le rôle du Département est d'accompagner l'agriculture réunionnaise par la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de développement qui passe notamment par un soutien renforcé à la production locale et l'émergence de nouvelles filières à haute valeur ajoutée.

Engagée en février 2018, la démarche AGRIPéi aura abouti le 2 octobre 2019 par la validation d'un plan d'actions spécifiques destiné à mettre en oeuvre un modèle agricole ambitieux pour la Réunion.



AGRIPéi 2030 : un modèle agricole ambitieux pour La Réunion

La démarche AGRIPéi 2030 aura permis de fédérer l'ensemble des partenaires agricoles de la collectivité autour d'une trajectoire partagée pour l'agriculture réunionnaise (DAAF, Chambre d'Agriculture, interprofessions, FRCA, ARMEFLHOR, CIRAD, etc.), déclinée en 39 actions pour « Pérenniser le modèle agricole familial -source de revenu, d'emploi, de nourriture et produits agricoles diversifiés, d'aménités paysagères et environnementales – en optimisant sa résilience économique, sociale et environnementale et en promouvant l'agriculture réunionnaise à l'échelle de l'exploitation, du territoire et à l'international ». Diversification des cultures, autonomie alimentaire, développement du Bio ou mobilisation du foncier agricole en friche constituent quelques-uns des principaux ingrédients de cette stratégie.

Développer l'accès à l'eau

Dans le domaine hydraulique, l'année 2019 marquera en particulier la poursuite du programme d'investissement de la collectivité, consacré en particulier :

- Au déploiement de nouvelles infrastructures visant notamment à sécuriser l'alimentation en eau de la micro-région Sud (poursuite du chantier d'interconnexion des périmètres irrigués Ouest-Sud, lancement des travaux de

réparation du barrage du Bras de la Plaine, consultation des entreprises pour la création d'un réservoir de grande capacité sur le site de Dassy)

- À l'alimentation en eau des Hauts de l'Ouest (consultation des entreprises pour la création d'une chaîne de refoulement d'eau)
- À la mise en oeuvre du projet d'irrigation des micro-régions Nord et Est (projet MEREN), avec la finalisation des pré-études techniques

CHIFFRES-CLÉS

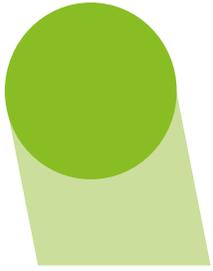
23,2 M€ réalisés en faveur de l'agriculture et de l'eau

La SAPHIR et l'Office de l'eau Réunion constituent les principaux partenaires de la collectivité pour la mise en oeuvre de la politique de gestion globale de l'eau (cf. Annexe 2).

Contribuer à la transition écologique

Protéger les espaces naturels et la biodiversité, patrimoine mondial

À La Réunion, la prolifération des espèces exotiques envahissantes est la première cause de perte de biodiversité. L'année 2019 marque une étape déterminante en matière de conduite des actions de lutte, avec la formalisation d'un protocole opérationnel multi-partenarial, élaboré par la collectivité dans le cadre d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs



impliqués en la matière. Cette démarche aura permis de **traiter une surface de 615 ha** de forêts envahies par les espèces exotiques envahissantes.

Sur le plan organisationnel, la **création de la SPL EDDEN** (cf. Annexe 2), structure constituée à l'initiative du Département, représente un fait marquant traduisant la volonté de la collectivité d'optimiser son intervention au niveau des Espaces Naturels Sensibles par le biais d'un opérateur intégré.

Mettre en œuvre un plan de reboisement de grande envergure

Enfin l'année 2019 coïncide avec le lancement, d'un plan de reboisement de grande envergure, qui conduira à la **plantation d'1 million d'arbres endémiques ou indigènes sur 5 ans**.

Ce projet fédérateur mobilisant l'ensemble des partenaires de la collectivité, mais également la population, permettra en particulier de contribuer à la reconstitution des milieux naturels dégradés, d'accroître leurs capacités de piégeage de carbone mais également de restaurer la biodiversité originelle des quartiers de l'île.

CHIFFRES-CLÉS : 7,9 M€ réalisés pour la protection de la biodiversité

Principaux partenaires : ONF, Parc National, SPL EDDEN, associations gestionnaires d'ENS, Conservatoire Botanique de Mascarin, CAUE, etc.

Opération « Bwa de kartié »

Bois de Nèfles, Bois d'Olives, Bois de Pomme, Bois Rouge, Palmiste Rouge, Bois Blanc, Tan Rouge ... la toponymie des quartiers de notre île a été largement influencée par les espèces végétales inféodées au territoire. Afin de restaurer cette végétation originelle, laquelle a pratiquement disparu de ces quartiers, la collectivité porte un projet ambitieux de replantation d'espèces végétales indigènes et endémiques, en site urbain (espaces publics et privés, délaissés routiers, collèges, etc.). Cette opération a été symboliquement lancée le 27 août 2019 par une opération de plantation de Bois de Nèfles avec les élèves du collège Jules Solesse.

Valoriser le potentiel économique et touristique de notre patrimoine

Lancer les aménagements sur les grands sites naturels

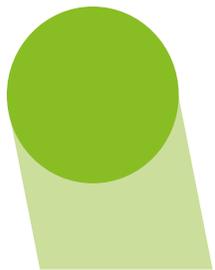
Face au constat que les espaces de découverte des 2 principaux grands sites naturels, les plus visités, à savoir **le Pas de Bellecombe et le Maïdo**, disposent d'aménagements vieillissants qui ne répondent plus à l'ambition souhaitée pour des sites majeurs inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco, la Collectivité a engagé un **programme de réaménagement de ces espaces emblématiques**.

L'année 2019 a permis la définition des modes opératoires correspondants (phasage, priorisation) et la préparation des études de définition/programmation de réaménagement de ces espaces, répondant à une forte ambition de montée en gamme des équipements et des services proposés sur ces deux sites.

Parallèlement la collectivité a poursuivi son programme d'investissement relatif à l'aménagement et à l'équipement des espaces naturels et forestiers permettant d'accueillir, dans des conditions optimales, tous les publics. L'année 2019 marquera en particulier la **réouverture du sentier de la Cascade Biberon** (Plaine des Palmistes), dans des conditions sécurisées (montant opération = 250 000 €)

CHIFFRES-CLÉS

4,8 M€ réalisés pour l'aménagement des sites naturels.



Les bâtiments et espaces publics



La Direction des Bâtiments et des Espaces publics assure la gestion, l'entretien et le développement du patrimoine départemental, et accompagne la valorisation de celui-ci.

L'essentiel de l'activité a été constitué par la mise en état des dossiers opérationnels. En effet, la restructuration de la Direction est en cours afin de permettre de rattraper divers retards dans la programmation pluri annuelle.

Dans le même temps, un effort particulier a été mis sur **la maintenance des bâtiments notamment pour ce qui concerne les collèges.**

Par ailleurs, une action particulière a été réalisée afin d'**améliorer les conditions de travail de nos agents.**

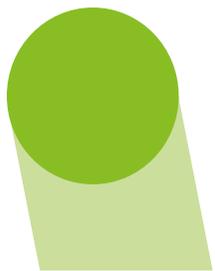
Le processus de **modernisation territoriale** se poursuit grâce à l'acquisition de biens immobiliers, destinés à la structuration en maisons départementales, pour lesquels des travaux d'aménagement sont en cours de lancement.

La direction a également procédé aux **appels à projets destinés à la valorisation économique du Patrimoine départemental**

Enfin, le chantier important du **Collège Roquefeuil** commencé en décembre 2018, est monté en charge tout au long de l'année 2019.

CHIFFRES-CLÉS

- **526 entreprises** sont intervenues dans le cadre de ces travaux.
- Les travaux d'amélioration des conditions de travail (ACT) ont concerné **19 sites.**



L'insertion par l'activité économique

Renforcer les leviers d'insertion

Le Conseil départemental, chef de file de l'action sociale, s'engage à mobiliser toutes les opportunités d'actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle durable des publics les plus éloignés du monde de l'emploi.

La mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle séduit plus de 2 000 Réunionnais par an. En 2019, les élus ont validé le financement des activités du CNARM à hauteur maximale de 7 903 500 € dont 550 000 € de subvention complémentaire.

Le Département a poursuivi les efforts engagés auprès du CNARM, afin de développer l'alternance, de favoriser le retour des Réunionnais vivant actuellement en métropole et de réaliser des rencontres départementales pour la Mobilité.

300 personnes ont participé à la 1^{re} Rencontre Départementale pour la Mobilité le 27 septembre 2019 au Village Corail afin d'être informé sur les dispositifs classiques et actions innovantes au service des publics en difficulté : « Ouverture à l'International », « Prix départemental de l'Excellence », « un emploi là-bas un avenir ici ».

La création d'entreprise par les publics en difficulté

Par ailleurs, le Département a poursuivi son accompagnement des jeunes, via le dispositif Tremplin pour l'Activité des Jeunes en 2016, à **la création de leur propre emploi.**

CHIFFRES-CLÉS

Nombre de jeunes ayant bénéficié du TAJ :

- 2016 : **159**
 - 2017 : **331**
 - 2018 : **266**
 - 2019 : **347**
- (Aide moyenne de 7 800 €/projet)

Lors de la 3^e édition de la rencontre TAJ, près de 200 jeunes ont été informés sur les dispositifs d'insertion par la création d'activités de la Collectivité. À cette occasion, les membres du réseau Points Chances ont été réunis pour la signature de la nouvelle Charte entérinant 3 nouveaux partenaires : la Chambre d'Agriculture, Coop Union et l'AD2R.

Le soutien à la mise en œuvre des chantiers d'insertion

Le Département a financé 24 ACI (Atelier Chantier Insertion), dans les secteurs de l'agriculture, l'artisanat et l'entretien des espaces verts, permettant la mise en parcours d'insertion de **245 personnes** les plus éloignées de l'emploi, dans le cadre d'un Contrat à Durée déterminée d'Insertion.

CHIFFRES-CLÉS

- **721 910 €** de subventions départementales dont **697 910 € en fonctionnement.**

Préparer le revenu universel d'activité

La loi de finances pour 2020 prévoit la recentralisation du financement et de la gestion du RSA à La Réunion.

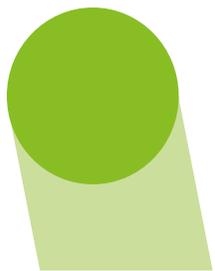
En outre, le principe de la mise en place d'un nouveau dispositif d'incitation à la reprise d'activité par les bénéficiaires du RSA a été arrêté en fin d'année 2019 tant par l'Etat que par le Département (mesure N°7 du Plan Pétrel). Il a pour objectif de renforcer l'accompagnement vers l'insertion durable des bénéficiaires du RSA. Ce nouveau dispositif départemental aboutira à cumuler les revenus d'activité avec les allocations perçues afin de sécuriser les parcours d'insertion.

Valoriser les parcours exemplaires

Pour cette 22^e édition du challenge des créateurs en lien notamment avec le réseau Points Chances, **134 dossiers ont été réceptionnés et 99 candidats** sont venus défendre et présenter leur projet lors du speed casting organisé le 29 octobre 2019 au Village Corail.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le Centhor, le Département a **créé le premier prix départemental de l'excellence** décerné le 12 septembre 2019 pour promouvoir les Jeunes Talents Réunionnais, leur offrir une visibilité au niveau national et inciter d'autres jeunes à tendre vers l'excellence.

Le lauréat a bénéficié du financement d'une formation en métropole afin de compléter ses compétences et il a été accompagné par le CNARM dans le cadre du volet mobilité professionnelle.



Le tourisme

Accompagner le développement rural, territorial et humain, en particulier dans les Hauts

Mettre en œuvre un plan stratégique partagé de développement des Hauts

Le Département défend un développement endogène des territoires, à la fois respectueux de leur identité, valorisant leurs atouts et porteur d'activités et d'emplois.

À Cilaos, le Département est propriétaire des sources thermales. Il a porté la création et la gestion de l'établissement thermal. Cette implication a des retombées directes et indirectes indispensables pour le territoire.

À travers son activité de cures, c'est la seule structure qui génère des séjours de 3 semaines pour 500 personnes chaque année à Cilaos. Cette activité fait vivre un tissu d'hébergements, petites restaurations et activités diverses. C'est une politique forte de développement territorial maintenue par le Département depuis une trentaine d'années.

Le Département investit chaque année afin de maintenir l'attractivité de l'établissement. L'année 2019 a permis la réalisation de travaux d'embellissement de l'établissement : réfection de la toiture, reprise des peintures et relooking de l'espace remise en forme.

CHIFFRES-CLÉS

Malgré une période de fermeture pour travaux, l'établissement a maintenu le nombre de curistes par rapport à 2018. Les soins vendus ont progressé de **25 %** et les recettes perçues de **20 %**.

Valoriser le potentiel économique et touristique de notre patrimoine

Faire du patrimoine un outil stratégique du développement

Le Département crée les conditions du développement en mobilisant son patrimoine au profit de l'activité. Afin de favoriser l'émergence de projets ambitieux et qualitatifs, le Département mobilise son patrimoine à travers des procédures d'appels à projets.

Deux structures hôtelières exemplaires ont ainsi été sélectionnées : l'une adossé au Golf de l'Etang-Salé, l'autre sur le site du Carré Rontaunay au centre-ville de Saint-Denis.

Le Département travaille avec les porteurs de projet sur la viabilité et la qualité des projets en phase de conception.

En 2019, de nouveaux appels à projets ont été publiés. Les sites proposés sont situés dans les Hauts de l'île pour la plupart. En mobilisant ces sites à fort potentiel, le Département entend favoriser le déploiement d'activités économiques moteurs pour l'attractivité de ces territoires.

CHIFFRES-CLÉS

- **Quatre appels à projets concernent les Hauts de l'île** : La Villa Archambeaud à la Plaine des Cafres, l'ancienne Villa du Préfet à Hellbourg, l'ancien Hôtel des Thermes à Cilaos, la maison forestière du Brûlé. Les espaces de la boutique de Paris ont également fait l'objet d'un appel à projets.
- Les projets en cours d'analyse en 2019 feront l'objet d'une sélection en 2020.



LES SERVICES RESSOURCES

Le pôle de Direction générale Ressources du Département regroupe en 2019 la Direction des Finances (DF), la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction de la Commande Publique (DCP), la Direction des Moyens Généraux (DMG) et la Direction de l'E-administration et de la Modernisation des Services (DEMS).

Dans le cadre de l'axe stratégique départemental visant à renforcer l'intelligence institutionnelle de la collectivité, ces Directions sont structurées autour d'un socle de valeurs et principes communs intégrant en particulier les orientations suivantes :

- **la maîtrise et la gestion prévisionnelle prudente des ressources du Département, dans un environnement durablement marqué par la rareté des moyens au regard des besoins sociaux ;**
- **la réactivité et la qualité du service rendu aux Directions et services du Département, et à travers elle à l'ensemble des usagers du service public départemental ;**
- **la sécurisation et la traçabilité des procédures, de manière graduée en fonction d'une approche différenciée par l'appréciation des risques inhérents ;**
- **le renforcement des compétences et la modernisation des outils de l'administration départementale, de manière à maintenir sa capacité d'adaptation face des enjeux de gestion et de politiques publiques fortement évolutifs ;**
- **le souci de la qualité de vie au travail pour l'ensemble des agents à travers l'affectation de ressources en cohérence avec les missions et les métiers exercés ;**
- **l'inscription volontariste dans une logique de développement durable de la collectivité, consubstantielle à la gestion prudente et raisonnée des ressources disponibles.**

**264,6
M€**

Les ressources humaines

Les principaux objectifs stratégiques de la DRH sont orientés vers la recherche de la performance des services de la collectivité pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Ainsi, la DRH participe à la définition de l'ensemble des politiques RH, qu'elle anime et en évalue leurs mises en œuvre.

Promouvoir la sécurité et la santé des agents au travail

La poursuite de la démarche RPS (Risques Psycho Sociaux)

En 2019, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a validé le plan d'actions de prévention des RPS. En octobre, la DRH a animé des ateliers, réunissant tout l'encadrement, afin de sensibiliser et rendre chacun, acteur de la démarche. 6 actions du plan ont été retenues pour cette session, avec 6 ateliers maillant des directeurs, un membre du CHSCT, une personne ressource et un pilote.

CHIFFRES-CLÉS

- **2 500 convocations** à la médecine professionnelle ;
- **7 documents uniques, 450 entretiens et visites de postes** ;
- **100 agents** ont sollicité la psychologue du travail ;
- Activités liées au maintien dans l'emploi : **72 agents** ont bénéficié d'un entretien individuel dans ce cadre ;
- **1 100 agents** formés dans le domaine de la prévention.

Cet événement a été très apprécié par les participants : **45 personnes**. Il s'agissait d'une première pour la collectivité, sur des thèmes nouveaux.

Gérer les carrières et la paye

La création du service retraite

653 dossiers ont été traités pas le service retraite (Estimation Indicative Globale, Liquidation de pension,...). Ce service a également élaboré un guide de départ à la retraite.

CHIFFRES-CLÉS

- **274 médaillés** ;
- **152 départs à la retraite.**

La mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, de Sujétion, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Après plus d'une trentaine de réunions avec les organisations syndicales, la délibération relative au nouveau régime indemnitaire est adoptée en Assemblée plénière en décembre 2019 pour une mise en œuvre en juin 2020.

CHIFFRES-CLÉS

- **30 réunions** et groupes de travail sur la thématique ;
- **2 Comités Techniques.**

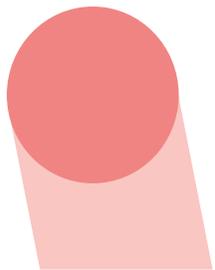
La certification des comptes

L'expérimentation de la certification des comptes, pilotée par la DF, s'est poursuivie en 2019. La DRH intervient au niveau du cycle de la paye. Ont été mis en place en 2019 :

- Le Processus global de la paye et diverses procédures connexes ;
- La cartographie des risques.

CHIFFRES-CLÉS

- **72 000 fiches de paies** ;
- **5 241 états de frais de déplacement** traités pour **800 agents** ;
- **250 frais de mission** gérés.



L'informatique

Les directions de moyens doivent faire face depuis plusieurs années à une augmentation significative des usages numériques au conseil départemental. En informatique, le parc machines est ainsi passé de 1500 ordinateurs au début des années 2000 pour atteindre 3700 stations de travail et 131 serveurs de production fin 2019.

Avec l'informatisation croissante des services, les applications métiers se sont développées et les usages des outils de travail collaboratif (messagerie, Intranet, ...) sont devenus quotidiens. Dans ce cadre, la disponibilité des services informatiques doit être permanente, et les attentes des utilisateurs sont élevées. En effet, un arrêt des services informatiques ou une simple panne d'ordinateurs peuvent tout simplement empêcher un agent de travailler.

Répondre aux besoins des utilisateurs

La DEMS répond aux besoins d'équipements matériels (informatiques, téléphoniques, etc.) et logiciels des agents, aux demandes d'intervention suite à des incidents, d'information et de formation.

Pour une meilleure qualité de service, elle a mis en place une charte et des processus de gestion qui permettent de répondre et suivre toutes les demandes dans le respect des engagements vis-à-vis des utilisateurs et des contraintes budgétaires.

Les enjeux relatifs à ces actions doivent permettre d'assurer :

- un taux de disponibilité des services réseau supérieur à 98 % ;
- un niveau de sauvegarde de toutes les données supérieur à 95 % ;
- un niveau de sécurité adapté à notre système d'information ;
- une maîtrise des coûts des télécommunications.

CHIFFRES-CLÉS

- **1 126 nouveaux matériels** (PC, téléphones, imprimantes, etc.) installés ;
- **25 978 incidents** déclarés et résolus ;
- **4 957 actions de maintenance préventive** ;
- **39 nouveaux projets** sur demande du métier démarrés en 2019 ;
- **Plus de 500 agents** formés sur les logiciels du Département.

Garantir le fonctionnement du système d'information

Pour garantir la disponibilité permanente, la stabilité et la performance d'accès aux données et aux applications, la DEMS met en œuvre une surveillance et un maintenance permanentes

(améliorations, sauvegardes, ...). Un audit réalisé en 2019 en vue d'améliorer la sécurité du système d'Information, a permis de révéler des failles dans un contexte mondial de plus en plus tendu, et de tracer une feuille de route pour la mise en œuvre d'actions correctives.

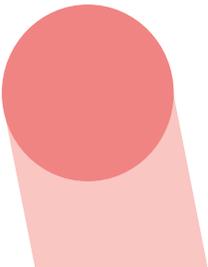
Répondre aux exigences et aux projets métiers

Dans un contexte budgétaire très contraint où la demande de modernisation des services reste importante, nous devons faire évoluer nos méthodes de travail et explorer toutes les pistes innovantes possibles.

C'est dans cet esprit, que la DEMS accompagne les directions dans la mise en œuvre de nouvelles applications. Ainsi, elle a permis en 2019 au CRIP de disposer d'un outil de gestion et à la Direction de la commande publique d'un outil de gestion prévisionnelle des achats. Elle a également accompagné nombre de directions dans la refonte de logiciels métiers (gestion des régies, gestion de l'amiante, gestion du patrimoine, Gestion des stocks, Gestion du patrouillage sur les routes, ...).

Repondre aux besoins de pilotage des services

Un système d'information décisionnelle permettant aux services de disposer d'un outil de pilotage de leurs activités a été déployé en 2019 auprès de plusieurs directions pilotes (DRH, DF et DEDUC). Enfin, la DEMS répond aux besoins de production cartographique des services.



La commande publique

Le soutien aux entreprises, notamment les TPE

Faciliter l'accès aux entreprises des TPE-PME

Partenaire de la stratégie du bon achat (SBA), le Département est déjà engagé dans une démarche de simplification de ses procédures d'achat, de transparence et d'accompagnement pour faciliter l'accès à la commande public des entreprises de La Réunion. Par bien des aspects, notre collectivité est même en pointe ou exemplaire, en termes de délais de paiement ou d'allotissement des marchés. Dans cette perspective, le Département a agi en 2019 sur trois leviers : les avances versées aux entreprises retenues avant l'exécution du marché, les délais de paiement et les retenues de garantie après l'exécution du marché.

- Le régime des avances a été simplifié et renforcé, avec un niveau d'avance fixé à 30 % pour tous les marchés. Pour les marchés inférieurs à 200 000 €, aucune garantie n'a été exigée. Pour les marchés supérieurs à 200 000 €, une partie des avances consenties a été versée sans garantie, dans la limite de 60 000 €.
- Le délai de paiement reste à améliorer. Si le Département est déjà l'une des collectivités de l'île qui paient le plus rapidement ses fournisseurs, des progrès sont encore possibles dans le déroulement de nos procédures internes comme dans les échanges avec la paierie départementale. Le délai global de paiement pour 2019 est de 32.2 jours.

- Une gestion des retenues de garanties favorable aux entreprises. Les retenues de garanties peuvent peser sur la trésorerie des petites entreprises. En 2019, le niveau de la retenue de garantie a été ramenée de 5 % à 3 %. Elle a été supprimée pour les marchés inférieurs à 90 000 €, dans la mesure où il s'agit de marchés simples à exécuter.

La commande publique départementale profite essentiellement aux entreprises réunionnaises qui sont en très grande majorité des TPE-PME

Répartition des montants de la commande publique départementale entre les entreprises réunionnaises et les entreprises extérieures

CHIFFRES-CLÉS

1 512 entreprises ont été engagées par la commande publique, pour un montant TTC de **109,46 M€**.

- **Commande publique réalisée à La Réunion : 1 274** entreprises pour un montant TTC de **89,83 M€** ;
- **Commande publique réalisée à l'extérieur de La Réunion : 239** entreprises pour un montant TTC de **19,62 M€**.

Renforcer l'effet levier investissement/insertion

Dans le cadre du plan de mandature, l'objectif consistait à faire en sorte que les marchés publics départementaux génèrent 20 000 heures d'insertion. Il s'agissait notamment de permettre l'insertion du public en difficulté éloigné de l'emploi.

Ce cadre partenarial renouvelé a été construit avec Pôle emploi qui s'est engagé, dans le cadre d'une convention signée avec le Département à accompagner à la fois les publics potentiellement concernés par les clauses d'insertion (plan de formation adapté) et les entreprises (aide au recrutement des personnes éligibles à la clause d'insertion).

CHIFFRES-CLÉS

En 2019 :

- **22 789 heures d'insertion** étaient incluses dans les marchés départementaux. L'objectif de la mandature est atteint et dépassé.
- **Les marchés départementaux** ont permis de soutenir 1437 ETP.

Les moyens généraux

Démocratiser les pratiques éco-exemplaires

Diminution des émissions de CO₂

La DMG a mis en place plusieurs actions visant à limiter l'impact de son activité sur l'environnement. Ainsi s'inscrivent dans sa volonté de maîtrise des émissions de CO₂ les opérations de mise à la réforme de véhicules vieillissants (plus consommateurs d'hydrocarbures), le projet de station de recharge de véhicules électriques (projet « bulles vertes » incluant l'acquisition des véhicules électriques), l'achat de souffleurs électriques (entretien des espaces verts)...

- Mise à la réforme des véhicules du PATA : deux véhicules réformés pour une acquisition ;
- Projet « bulles vertes » : étude des sites en cours pour l'accueil des stations autonomes, qui déterminera la quantité de véhicules électriques à acquérir.

CHIFFRES-CLÉS

Mise à la réforme 2019 :

- Le parc automobile du Conseil Départemental possède **541 véhicules, 92 ont été réformés** en 2019 afin d'atteindre l'objectif de **-20 %**, à l'horizon 2021 ;
- **400 tonnes de CO₂** émis en 2019 soit une diminution de **16,67 %** par rapport à 2018.

Application du « critère environnemental » à tous les services

La DMG porte une attention particulière à l'effort des candidats sur le critère environnemental à renseigner dans leurs mémoires techniques.

- Les produits d'entretien éco-labélisés remplacent progressivement les produits classiques plus polluants.
- Utilisation exclusive de produits « Zéro Phyto » pour l'entretien des espaces verts.
- Utilisation de « Big bag » réutilisables pour les déchets verts.

CHIFFRES-CLÉS

Le critère de qualité environnementale est noté sur 10 points et pondéré à 10 % sur les DCE.

Poursuivre l'amélioration de la satisfaction « clients »

Process qualité et évaluation de la satisfaction clients

Depuis juillet 2018, la DMG met en place des guichets uniques au sein de chacun de ses services afin que toutes demandes adressées à la Direction fassent l'objet d'une traçabilité et soient traitées dans les meilleurs délais. Ce process qualité

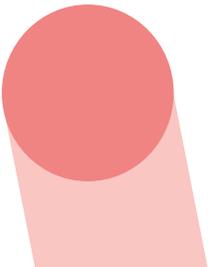
DMG répond aux exigences d'un protocole de traitement interne. L'opérationnalité du protocole DMG ayant déjà fait ses preuves, la Direction, dans sa volonté d'amélioration de la satisfaction clients, poursuit son action afin que soient mis à la disposition des agents des formulaires et interfaces par lesquels ils pourront décrire leurs « expériences client », permettant ainsi aux services de définir des axes d'amélioration.

La création de 8 guichets (groupement d'adresses mail) : DMG espaces-verts, DMG intendances, DMG Sécurité, DMG manifestations, DMG parc-autos, DMG Service Appromob, DMG Reprographie, DMG Méthodes Ressources a entraîné une diminution significative du délai de traitement des demandes.

Généralisation de la télésurveillance sur les sites départementaux

Dans une logique de rationalisation des coûts, la DMG s'est engagée dans une opération visant à doter l'ensemble des sites départementaux sensibles en systèmes de télésurveillance. Cela a eu pour effet de diminuer le coût global d'agents de sécurité en faction, mais aussi de diminuer le nombre d'incidents sur site (effet dissuasif de la télésurveillance).

Installation de la télésurveillance sur les sites du Département et attention particulière portée à la sécurisation des sites de prestiges.



Les finances

Optimiser les ressources financières

Limitier l'évolution des dépenses de fonctionnement

Le Département est signataire depuis le 29 juin 2019 du **contrat dit « de Cahors »** par lequel il s'est engagé à limiter l'évolution annuelle de ses dépenses de fonctionnement à **1,32 %** sur les exercices 2017 à 2020. La trajectoire définie pour les dépenses entrant dans le périmètre du contrat fixe une limite de 1,436 milliards d'euros au titre de 2019, laquelle est respectée.

Du fait du reste à charge croissant sur les allocations individuelles de solidarité, principalement sur le **RSA**, la situation budgétaire de la collectivité devenait intenable. Après négociations, l'État en a accepté la **recentralisation au 1^{er} janvier 2020**, moyennant une compensation par ponction équivalente sur les recettes départementales.

712 millions d'euros ont été mandatés au titre du RSA en 2019, dont **53,1 millions d'euros relatifs à une 13^e mensualité**, payable en 2020, mais rattachée à 2019 afin de solder ce dossier sur l'exercice.

En 2018, le niveau d'encaissement de **recette liée aux droits de consommation sur les tabacs** s'était révélé bien plus faible que la prévision (224 millions d'euros) avec 188 millions d'euros. En 2019, la recette a atteint un **niveau record de 261 millions d'euros**.

Au regard de l'imprévisibilité de cette recette, **27 millions d'euros** ont été inscrits en **produits constatés d'avance**

au titre de l'exercice 2020, le surplus maintenu en 2019 ayant notamment permis d'absorber la 13^e mensualité de RSA mentionnée supra.

Pour **optimiser les frais financiers**, 2 opérations de gestion active de la dette ont été réalisées permettant de **fixer à taux zéro** un encours initial de 11 millions d'euros à taux variable.

Une convention pluriannuelle de financement de **65 millions d'euros** auprès de la **Banque Européenne d'Investissement** a également été signée aux meilleures conditions du marché.

Enfin, la collectivité s'est dotée d'une **ligne de trésorerie de 40 millions d'euros** à des conditions très avantageuses.

Équilibrer la structure financière

L'encours à fin 2019 demeure stable par rapport à 2018 à **moins de 300 millions d'euros**.

Le ratio de la **dette par habitant est constant à 348 €** et en-dessous de la moyenne des départements de la strate (455 €/hab en 2018).

Le ratio d'**épargne brute double** en 2019 en atteignant **6 %** des recettes réelles de fonctionnement, mais reste inférieur à la moyenne des départements (12%).

Le **ratio de désendettement** (encours de dette/épargne brute) se bonifie en 2019 à **4,5 années** en nette amélioration par rapport à 2018 (6,8 années), et se rapprochant de la moyenne de la strate en 2017 de 4,1 années.

Contrôler l'exécution comptable

Suivre la qualité de la chaîne comptable et le DGP

CHIFFRES-CLÉS

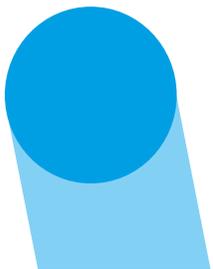
- **8 009 titres** de recettes émis ;
- **72 658 mandats** émis ;
- Taux de rejets sur les mandats 2019 : **1,80 %** ;
- Délai Global de Paiement 2019 : **31,9 jours** dont **22,7 jours** ordonnateur et **9,2 jours** comptable.

Développer un contrôle interne comptable et financier

Le CICF constitue un pilier fondamental de la construction d'une **démarche de certification des comptes**.

Après une phase de planification en 2018, basée notamment sur le diagnostic global d'entrée et les premiers audits ciblés, l'année 2019 visait à responsabiliser transversalement les acteurs au sein de la collectivité, à cartographier et formaliser la documentation, à établir des plans d'actions.

Ainsi, ont été produits sur l'exercice 2019, **41 processus formalisés, 21 cartographies des processus et des risques, et 21 plans d'actions**.



La rédaction a été assurée par l'ensemble des services du Département sous la coordination de la Mission Pilotage, Performance et Modernisation.

Réalisation graphique

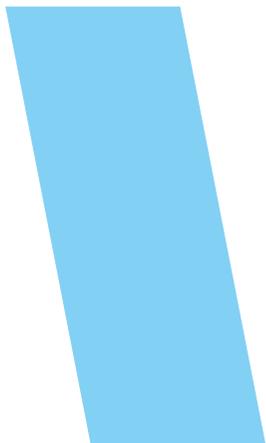
Antoine Clain

Direction de la Communication

Photographie

Bruno Bamba

Direction de la Communication







RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION

